

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2021

110x21

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DÉPARTEMENTAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE-TERRITORIAL

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux dépenses d'investissement contribuant à la réduction des émissions de gaz à de serre, à la maîtrise de la demande énergétique et au développement des énergies renouvelables. Ce dispositif s'intitule « Fonds départemental pour la mise en œuvre du plan climat-air-énergie-territorial ».

Ce fonds d'aide subventionne certaines études de faisabilité de projets écologiques ayant, par exemple, trait à l'installation l'utilisation d'énergies renouvelables au sein des bâtiments publics ou l'aménagement de pistes cyclables. En plus de cela, ce dispositif peut financer en partie les travaux d'isolation des bâtiments communaux, ou encore l'acquisition de véhicules neufs électriques.

Dans ce cadre, la commune compte présenter le projet de rénovation de la toiture des services techniques dont l'objet est le remplacement de la totalité de la toiture du bâtiment par des panneaux sandwichs isolés.

Le taux de subvention est de 60% du montant hors taxes des opérations prévues et cumulables avec des dispositifs différents de ceux proposés par le Département.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Département pour la réalisation du projet mentionné ci-dessous :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée
Travaux de remplacement de la toiture des services techniques	148 375€	89 025€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les demandes de subvention relatives à ces opérations,
- SOLLICITE les aides du Conseil Départemental au titre du Plan Climat-Air-Énergie-Territorial,
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 Avril 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI